

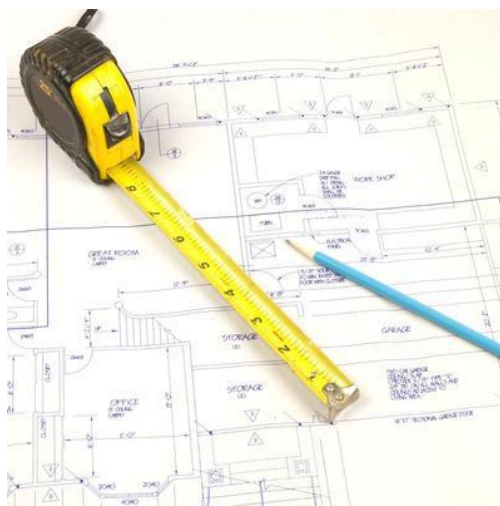


Achat et pose d'une porte de garage : Bien prendre les mesures

Introduction

La prise de mesures pour l'installation d'une porte de garage est une étape incontournable pour la bonne réalisation de votre projet.

Nous vous aidons dans cette démarche.



1. Conseils avant la prise de mesures

Chaque mesure est appelée une cote. Vous devez prendre les cotes consciencieusement afin de ne pas avoir de mauvaise surprise au moment de l'installation :

- Prenez les mesures précises au demi-centimètre près.

- Ne prévoyez pas de marge de sécurité : lors de la fabrication en usine des portes sur mesure, une tolérance de coupe est déjà prédéfinie à l'avance. Vous devez signaler dans vos notes tout obstacle présent :
 - tuyauterie, poutre, compteur électrique ; chaque
 - ouverture sur les murs : fenêtre ou porte.

2. Mesures à relever sur une porte de garage

Vous devez prendre neuf cotes :

- la largeur de l'ouverture de mur-à-mur ;
- la hauteur de l'ouverture du sol au linteau ;
- l'écoinçon droit : dimension entre l'angle du mur et l'ouverture ;
- l'écoinçon gauche ;
- la retombée du linteau : dimension entre le linteau (pièce horizontale au-dessus d'une ouverture qui supporte la maçonnerie) et l'angle supérieur du mur ;
- la profondeur des murs ;
- le dégagement du plafond ;
- la hauteur totale du sol au plafond ;
- la largeur totale de mur-à-mur.

3. Cas particuliers en fonction des portes de garage

D'autres paramètres sont à prendre en compte en fonction du modèle de porte que vous avez choisi :

- la porte de garage pliante :
 - les sols en pente peuvent poser problème lors des ouvertures et fermetures de la porte ;
 - il faut prévoir un dégagement d'au moins 1 m ;
 - elle est interdite en bordure de trottoir ou de voie publique ;
- la porte de garage cintrée (linteau supérieur arrondi) : la hauteur de l'arrondi devra être prise en compte ;
- la porte de garage sectionnelle au plafond :
 - le plafond ne doit pas comporter d'obstacle ;
 - la hauteur sous plafond doit être suffisante ;
- la porte de garage sectionnelle latérale : le mur sur lequel sont fixés les rails doit être sans obstacle ;
- la porte de garage à enroulement : le coffre d'enroulement nécessite une retombée de linteau compris entre 20 et 40 cm.